

Décision du COPANEF le 7 juillet 2015

Certifications/habilitations de l'inventaire inscrites sur la liste nationale interprofessionnelle

Le Copanef du 30 mars 2015 avait donné mandat au comité de suivi de la LNI de formaliser une méthodologie et des critères pour proposer l'inscription de certaines certifications/habilitations de l'inventaire sur la liste nationale interprofessionnelle.

Le comité de suivi a soumis au Copanef une méthode d'analyse s'appuyant sur des critères (transversalité, demandeurs d'emploi ET salariés, accessibilité, pérennité, insertion professionnelle, ne répondant pas à une obligation légale ou réglementaire...) et sur un examen de dérogation à ces critères sur demande d'un ou plusieurs membres du comité de suivi. Le débat du Copanef a validé avec quelques souhaits de reformulation cette méthode.

Après analyse des 187 certifications inscrites à l'inventaire à la date du 29 mai 2015, le comité de suivi de la LNI a proposé au Copanef l'inscription des 9 certifications suivantes sur la liste nationale interprofessionnelle.

Le Copanef a validé ces inscriptions qui s'ajoutent aux deux certifications déjà inscrites le 10 février dernier (Bulats et TOEIC) par un vote :

- 15 voix POUR : CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGPME, MEDEF, UPA
- 2 voix CONTRE : CGT
- 2 voix en abstention : FO

Date inscription inventaire	Intitulé de la certification ou de l'habilitation
06-févr-15	FIMO (formation minimale obligatoire) voyageurs
06-févr-15	Stage de préparation à l'installation (SPI)
06-févr-15	Diplôme de compétence en langue (DCL)
06-févr-15	Brevet informatique et internet pour adultes (B2I)
17-avr-15	Formation complémentaire « passerelle » - transport de marchandises
17-avr-15	Formation complémentaire « passerelle » - transport de voyageurs
17-avr-15	Formation initiale minimale obligatoire (FIMO) - transport de marchandises
17-avr-15	Formation initiale minimale obligatoire (FIMO) - transport de voyageurs
17-avr-15	PCIE - Passeport de Compétences Informatique Européen

Le comité de suivi de la LNI examinera les nouvelles certifications/habilitations enregistrés à l'inventaire depuis le 29 mai pour proposer au Copanef de nouvelles inscriptions à la LNI à l'automne prochain (29 septembre ou 24 novembre).